



Conseil général
1081 Montpreveyres

EXTRAIT DE PROCES-VERBAL
CONSEIL GENERAL DE LA COMMUNE DE MONTPREVEYRES

Séance du : 19 juin 2025
Présidence : Mme Martine Borgeaud
Présence : 22 conseillers

Préavis Municipal n° 5/2025 - Rapport de gestion 2024

Le conseil général de Montpreveyres

- Vu le préavis municipal n° 5/2025 présenté le 19 juin 2025,
- Ouï le rapport de la commission de gestion,
- Considérant que l'objet a été porté à l'ordre du jour,

Décide

- D'adopter le préavis tel que proposé par la Municipalité

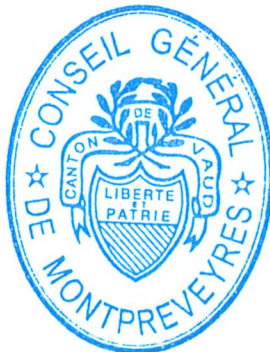
Accepté à l'unanimité au vote à main levée.
La Présidente ne vote pas.

Ainsi délibéré en séance du 19 juin 2025

Montpreveyres, le 22 juin 2025

Le Conseil général de Montpreveyres

Martine Borgeaud
Présidente



Eric Dewarrat
Secrétaire

*En application de l'article 145 de la loi sur les communes LC, les décisions prises par le Conseil général, revêtant un caractère politique prépondérant, de même que les contestations portant sur des vices de procédure ou d'autres irrégularités susceptibles d'avoir affecté la décision du Conseil peuvent faire l'objet d'un recours administratif au Conseil d'Etat, conformément à la procédure administrative (Loi sur la procédure administrative – BLV 173.36).
La requête doit être adressée au plus tard dans les trente jours dès la publication de la décision attaquée.*